



Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique Central Atos France
Les sujets transversaux sont traités par cette instance issue des 3 CSE.

Ce CSEC exceptionnel du 26 mars a été consacré à l'épidémie, ses conséquences sur votre travail, les actions mises en place par Atos ou à venir.

Il s'est déroulé en conférence téléphonique, ce qui a semble-t-il libéré la direction dans ses réponses aux questions et remarques des élus qui lui ont déplu : agressivité non dissimulée, procès d'intention sur les expressions de chacun, et comme d'habitude langue de bois et démagogie...

Vous lirez ci-dessous les meilleurs moments de ces échanges selon les sujets abordés, en particulier sur le thème réapproprié de la « solidarité nationale » et la « priorité à la santé des salariés » ... quand elle ne risque pas de ralentir l'activité économique: un air de déjà vu au niveau gouvernemental, le fameux « en même temps » !

Diffusez autour de vous nos communications sur les CSE & CSEC, encouragez vos collègues à demander à les recevoir (cgtatosbull@cgtatos.org).

Visitez notre FAQ sur le travail pendant la crise COVID 19 : <http://www.cgtatos.org>

Covid19: la santé des salariés d'abord, oui mais...

La direction pond 20 pages, dont 10 sur le COVID19 en général et 5 sur les recommandations serinées aux infos. Reste 5 petites pages pour VOTRE SANTE !

Ce qui devrait être l'essentiel de l'information diffusée aux représentants du personnel, et donc aux salariés, ne parle que de l'organisation de la cellule de crise, les communications de consignes, les réunions sur le sujet et des généralités de grande envergure comme « veiller à la santé de nos collaborateurs » ! Sans blague ?

Aucun chiffre, sauf une page recensant le nombre de salariés présents par sites le 23 mars. On aurait pu s'attendre au pourcentage de collègues en télétravail, au nombre de ceux qui sont amenés à se déplacer sur site Atos ou client et des raisons d'utilité publique sous tendant les contrats qu'ils honorent. Mais non, rien de tout ça !

L'association des hydroalcooliques anonymes



Par contre on n'oublie pas la pique de rappel sur la continuité de l'activité. Pour nous, avec 90% des salariés en télétravail, l'activité semble bien maintenue. Important surtout pour nos dirigeants les plans de continuité liés (dont on verra plus loin la pertinence et l'efficacité). Les déplacements seraient limités à des « activités critiques » mais nous n'obtenons pas la liste des projets concernés: **serait-ce qu'ils ne sont pas tous d'utilité publique ?**

Le management se bat, paraît-il, contre des salariés qui souhaitent absolument se déplacer chez leur client (sic !). Nous nous permettons de douter de l'affirmation... La direction affirme aussi qu'elle n'a jamais dit qu'elle ne délivrerait des services qu'à des clients ayant une absolue nécessité au niveau national. Elle refuse de donner la liste des salariés en clientèle sous prétexte que ce n'est pas le moment que les représentants du personnel les contactent avec un discours anxiogène !!

Le maintien de l'activité économique est donc un critère majeur pour la direction. Certes, il en va de la santé d'Atos et de la pérennité de ses emplois. Mais devant le manque de données on est en droit de se poser la question sur certains arbitrages entre deux santé: celle d'Atos et celle immédiate des salariés, le risque et les enjeux ne sont pas les mêmes nous semble-t-il.

Les messages de nos dirigeants, JP.Poirault et E.Girard ont été ambiguës sur ces sujets, cela ne nous rassure pas. Nous reconnaissons la réactivité des services techniques pour permettre le télétravail dans de bonnes conditions. Nous avons rappelé que la priorité absolue est **la santé des salariés**. Le déplacement de certains d'entre eux pour assurer leur mission doit être exclusivement lié à des projets d'importance vitale et stratégique pour le pays dans cette période de crise.

PCA: Plan de Continuité d'Activité ou de Confusion et d'Approximation ?

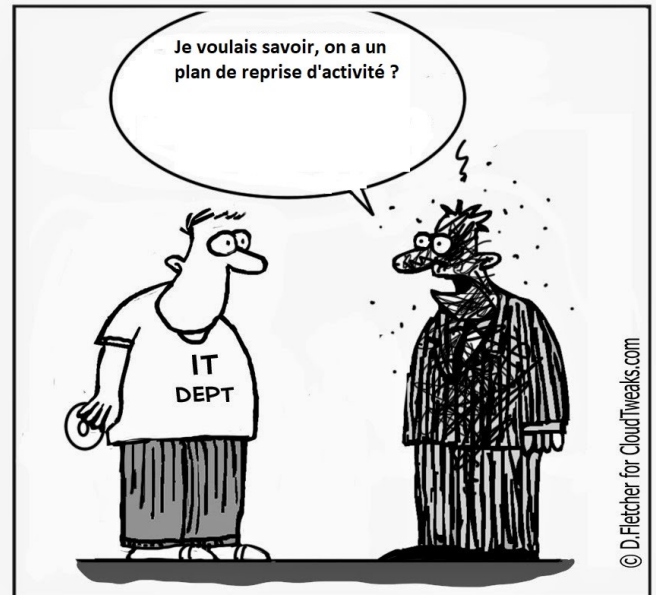
Les plans de continuité d'activité liés aux datacenters nous ont été présentés. Pour les autres projets ou sites, c'est beaucoup plus flou et nous n'avons obtenu qu'une liste de documents sans leur contenu.

Dixit la direction, « ça aurait été trop de travail de les fournir aux représentants du personnel ». Apprécions la haute estime de la direction et le respect de ses obligations.

Pour les datacenters (Aubervilliers, Les Clayes, Marcoussis, Saint Ouen, Trélazé) il est prévu des désinfections quotidiennes des lieux de travail, un approvisionnement en denrées et matériels indispensables en cas de confinement absolu (lit de camp, sac de couchage, nécessaire de toilette). La logistique est à l'avenant, en cas de nécessité: douches, dortoirs, lieux de quarantaine, parcours sanitaire obligatoire, rotation des équipes et report de toutes les opérations non impératives pour le Maintien en Continuité Opérationnelle.

Pour les autres plans, nous avons appris de la direction que certains étaient « informels » et qu'il n'y avait pas de gouvernance ni de hiérarchie entre eux. On semble plus proche de la loterie que du PCA. Surtout quand on apprend que le risque de pandémie n'était recensé dans aucun document alors que ceux-ci sont censés justement prévoir tous les cas impactant l'activité ! La présentation se borne à expliquer ce qu'est un PCA, nullement à les détailler et à analyser les conséquences de leurs applications. Et pour cause: on nous dit que la majorité de ces documents sont en cours d'élaboration.

Les salariés, notamment ceux en charge des services qualité et sécurité, apprécieront cette anticipation.



Chômage partiel: appel à la solidarité nationale, pas à celle des actionnaires.

Pour la direction, cette réunion n'avait d'autres buts que d'amorcer le délai légal de deux mois octroyé à l'instance pour rendre son avis. Il est indispensable au dossier de déclaration d'activité partielle auprès des services de l'état. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir le document fourni aux élus concernant le sujet : aucun chiffre, pas d'analyse, mais une litanie de mesures annoncées par le gouvernement et déjà connues de tous. En revanche, la direction n'a pas oublié de préciser que pour la « solidarité nationale » elle demandera aux salariés de poser des RTT ou jours de repos. On l'avoue, on a pas la même définition de la solidarité.

Là il s'agit de faire porter sur les salariés exclusivement le poids économique de cette crise !

La direction affirme que 600 salariés sont en inactivité à cause de l'épidémie. Elle se base sur des statistiques issues des OTP "Covid19" qu'elle s'est empressée de mettre en place pour l'occasion. Il y aura des euros au bout !



Elle nous annonce aussi sa volonté de partager la charge économique de l'entreprise avec la nation et les salariés.

Comme d'habitude on privatise les gains et on socialise les pertes, c'est de bonne guerre puisque le gouvernement les y incite !

Après avoir annoncé le maintien du salaire à 100% de nos collègues concernés, gros rétropédalage : aujourd'hui il ne s'agit plus que d'une « intention ». On nous assure que l'entreprise n'essaiera pas de faire passer pour du chômage partiel les intercontrats sans lien avec la crise. Nous attendons les chiffres pour en juger.

Nous avons demandé de **geler les dividendes des actionnaires** afin qu'ils prennent une part active à la « solidarité » dont la direction nous rebat les oreilles. Bizarrement nous n'avons pas eu d'engagement, là non plus. D'après la direction « l'idée est envisageable ». Dont acte sur cet engagement fort et sans faille !

Nous estimons que la "solidarité nationale" doit être réservée aux entreprises réellement en difficulté importante. Pour l'instant ce ne semble pas être le cas d'Atos, du moins dans les présentations qui nous sont faites.

Et en particulier lorsque la société rachète une partie de ses actions sur le marché.

Consultez notre site :
<http://www.cgatatos.org>

Contactez vos élus CGT :
cgatatosbull@cgatatos.org

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos&Bull